

**2014/6323 - Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à l'Association «Croix Rouge Française » pour l'aménagement du local de la Micro Crèche située 24, avenue des Frères Lumière à Lyon 8e - Approbation d'une convention d'application.** (Direction de l'Enfance) (BMO du 27/01/2014, p. 306)

**M. FOURNEL Yves**, rapporteur : Il y a toute une série de dossiers dans cette Commission, mais aussi dans la Commission Immobilier Bâtiments qui concernent les écoles. Je citerai Lucie Aubrac dans le 2<sup>e</sup>, Meynis dans le 3<sup>e</sup>, Joliot Curie dans le 5<sup>e</sup>, Pagnol dans le 7<sup>e</sup>, Laborde, Jean Zay et Berlioz dans le 9<sup>e</sup>, qui vont bénéficier de travaux nous permettant d'assurer les prochaines rentrées et que nous prévoyons dès maintenant pour plusieurs millions d'euros, plus la délibération sur les périmètres scolaires.

Avis favorable de la Commission sur l'ensemble de ces rapports.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)